

1 UNE CIBLE LISIBLE ET COHÉRENTE DU SI DE LA DGFIP

Premier plan de la DGFIP dans le domaine informatique, le plan stratégique informatique (PSI) traduit la fusion non seulement dans ses aspects organisationnels et applicatifs, mais également au niveau des métiers de l'informatique (développement, intégration/qualification, exploitation, assistance, éditique et acquisition de données), au travers des modes de pilotage, des outils, des méthodes et des normes technologiques.

Inscrit dans le respect des orientations générales de la direction, ce plan stratégique renforce les structures informatiques de centrale et du réseau. Il se traduit par une meilleure adéquation des ressources aux missions cibles de l'informatique de la DGFIP pour les prochaines années.

Les objectifs du PSI sont :

- d'apporter de la visibilité sur le fonctionnement et les orientations à moyen terme du système d'information de la DGFIP, en complément de la programmation annuelle d'activité ;
- de proposer une cible partagée et cohérente du SI concourant à la stratégie des directions métiers ;
- de faciliter le travail des agents, dans le souci constant d'une amélioration qualitative.

Le plan stratégique informatique (PSI) a été décliné initialement en plusieurs chantiers opérationnels portés par un pilote issu de l'encadrement du service des systèmes d'information (SSI). Après une phase d'analyse de l'existant, qui a été conduite en association avec les métiers et des agents reconnus pour leur compétence sur le sujet traité et qui s'est achevée en juillet 2010, les principes directeurs et orientations de la cible à l'horizon de 3 à 5 ans ont été définis.

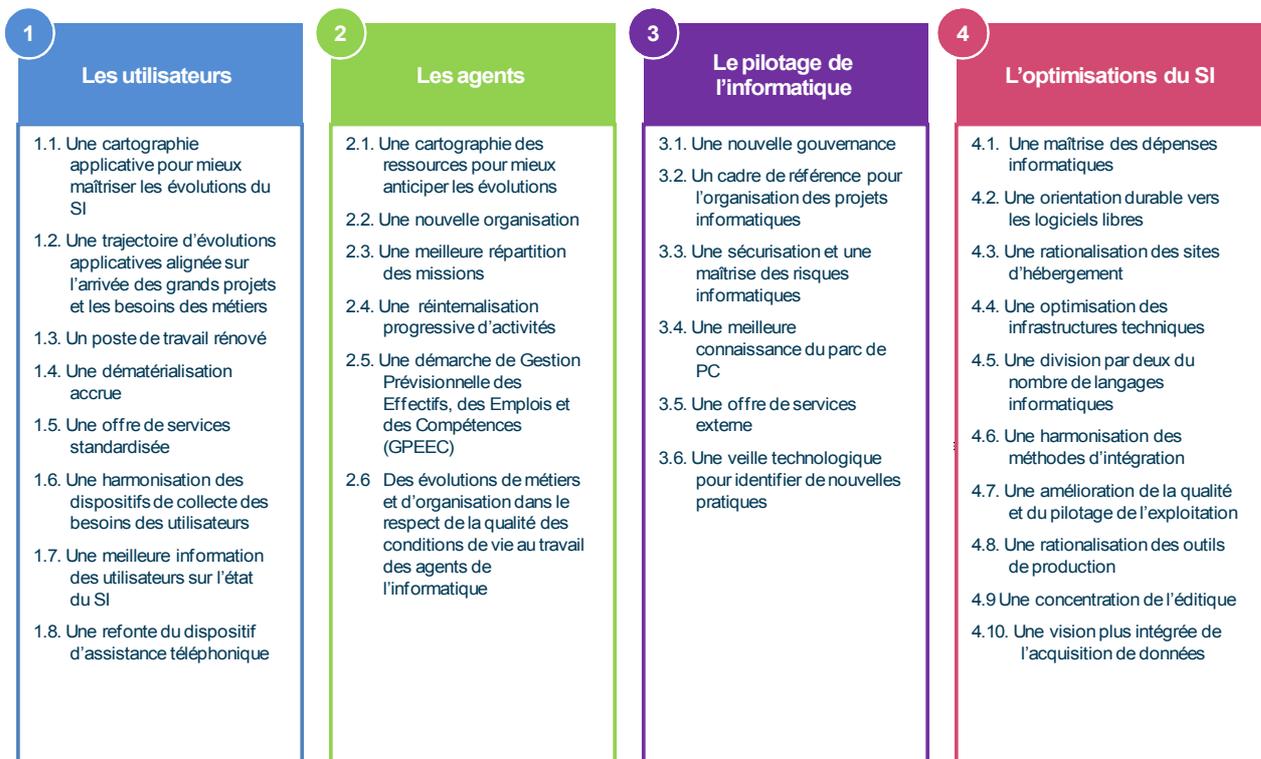
Ce travail approfondi a par la suite été partagé avec de nombreux acteurs de la sphère informatique, notamment à travers le dispositif des groupes d'expression métiers (GEM). De novembre 2010 à février 2011, dix-huit groupes d'agents (deux groupes par inter-région et deux groupes en centrale) ont analysé et enrichi les orientations proposées : les GEM 1 sur les sujets techniques et les GEM 2 sur les sujets d'organisation et de méthode. Les animateurs et rapporteurs de chaque groupe ont présenté leurs conclusions lors d'une journée de restitution organisée le 14 juin 2011.

2 UNE PRISE EN COMPTE DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA SPHÈRE INFORMATIQUE

Le PSI couvre toutes les activités de la sphère informatique et définit des orientations opérationnelles, regroupées en **quatre grands axes** :

- l'axe « utilisateurs » présente une vision d'ensemble du système d'information de la DGFIP. Il précise les besoins d'évolutions fonctionnelles et applicatives pour chaque domaine métier et les priorités de mise en œuvre ;
- l'axe « agents de l'informatique » décrit la composition et les missions de l'ensemble des structures informatiques. Il identifie les leviers nécessaires à une meilleure valorisation des compétences des ressources humaines ;
- l'axe « pilotage de l'informatique » définit les outils et les méthodes de pilotage du SSI. Il présente les orientations en matière de gouvernance, de sécurité et de gestion du parc informatique. Il présente également un cadre de référence pour l'organisation des projets ;

- l'axe « optimisation du SI » propose des pistes pour la maîtrise des coûts informatiques et pour la rationalisation des outils et des méthodes de fabrication et de production du SI. Il précise également les orientations en matière d'hébergement, de service éditique et d'acquisition de données.



Les résultats de l'analyse de l'existant et des orientations de cible du PSI sont présentés dans un document daté du 1er septembre 2011 intitulé :

Plan Stratégique Informatique

Projet